

Bilan des PAS selon le ministère : « Ancrer l'accessibilité dans les pratiques des enseignants »

Montreuil, le 17 septembre 2026

Un groupe de travail concernant le « bilan des PAS » s'est réuni le 15 septembre 2026. Le ministère s'est livré à un véritable autosatisfecit. Il a rappelé que 1500 Pôles d'appui à la scolarité (PAS) étaient actuellement mis en place avec un objectif final de 3000 PAS. Chaque PAS mobilise :

- 1 équivalent temps plein (ETP) enseignant. Ce n'est pas nécessairement un enseignant spécialisé mais c'est souvent le cas.
- 2 ETP de personnels du médico-social : 1 ETP éducateur spécialisé en duo avec l'enseignant + des temps partiels d'autres personnels du médico-social : psychomotricien, psychologue... pour un total d'un ETP.

Le PAS doit devenir « un guichet unique » qui permet de coordonner les ressources qui existent (RASED, ULIS, AESH...). Lorsqu'ils ont été sollicités, les PAS ont proposés :

- Un aménagement pédagogique dans 36 % des cas
- Du matériel adapté dans 6 % des cas
- Une intervention humaine dans 58 % des cas (33 % avec du personnel Education nationale et 25 % avec du personnel médico-social)

La FNEC FP-FO a tout d'abord rappelé son exigence d'abandon des PAS. Ces 1500 ETP (et bientôt 3000 ETP) pour les PAS s'ajoutent aux 4000 suppressions de postes à la rentrée 2026. Compte tenu du nombre trop faible d'enseignants spécialisés, ils vident les classes spécialisées de leurs enseignants spécialisés (occupées de plus en plus par des enseignants faisant fonction non formés et parfois non volontaires). Ils vident également les établissements sociaux et médico-sociaux des personnels nécessaires. Cela s'articule avec la volonté d'en finir avec les ESMS en les externalisant. Pour rappel, 30 000 élèves ont une notification pour être scolarisés en ESMS et n'y sont pas faute de place.

La FNEC FP-FO constate également que pour près de la moitié des sollicitations, il n'y a aucun moyen humain. Quant aux 58 % d'interventions mentionnées, la FNEC FP-FO ne voit aucun élément précis ne permet de connaître la nature de ces interventions. Par qui ? Pendant combien de temps ? Avec quel effet ? Compte tenu de la saturation des classes spécialisées, du manque d'AESH, on ne voit pas bien quels sont les personnels qui pourraient intervenir.

Elle interroge le ministère qui répond que, pour le premier degré, il s'agit dans de nombreux cas des RASED... Quand on connaît l'état dans lequel sont actuellement les RASED, le peu de postes et le manque d'enseignants spécialisés pour les pourvoir, cette réponse n'est pas de nature à rassurer. Elle confirme au contraire le rôle que veut faire jouer le ministère aux PAS : d'une part substituer du

« coaching » à une réelle prise en charge des élèves par des enseignants spécialisés ou, en langage ministériel, « *ancrer l'accessibilité dans les pratiques des enseignants* » ; et d'autres parts réduire le nombre d'AESH (6 % de notifications en moins depuis la mise en place des PAS selon E. Geffray).

La FNEC FP-FO a été la seule organisation à rappeler l'avis intersyndical FO, FSU, CGT, SNALC, SUD au CSA ministériel du 4 juin 2026 qui indique « *Nos organisations exigent donc l'abandon définitif de ce dispositif et que cesse la captation de moyens enseignants pour ce dispositif* ».

La FNEC FP-FO a réaffirmé :

- **Abandon des PIAL et des PAS**
- **Annulation des suppressions de postes et création des postes nécessaires, en particulier spécialisés, pour une réelle prise en charge des élèves qui en ont besoin**
- **Maintien et développement des établissements sociaux et médico-sociaux**